

Mardi 4 mai 2020

[Covid-19]

## Comment se déplacera-t-on dans la métropole à partir du 11 mai ?

Prenant acte des dernières annonces du gouvernement et afin d'accompagner le déconfinement progressif de la population de Brest métropole, Brest métropole et le réseau de transport Bibus sont à pied d'œuvre pour préparer la date du 11 mai. Afin de faciliter le quotidien des habitants de la métropole, voici les informations essentielles à prendre en compte pour cette échéance importante.

Le réseau Bibus transporte en temps normal 80 000 usagers par jour sur le territoire de la métropole. A partir du 11 mai, et malgré le haut niveau de service mis en place qui permettra d'assurer plus de 70% de l'offre habituelle, les règles de distanciation physique imposée par l'État, ne permettent pas de transporter autant de monde quotidiennement sur notre réseau.

On estime en effet que pour maintenir la distance de 1 mètre entre chaque usager, chaque bus ou tram ne pourra transporter que 30% de sa capacité habituelle. Dans ce contexte, le risque d'un fort report sur la voiture individuelle existe.

Pour lutter contre ce risque de forte augmentation du trafic automobile, Brest métropole et Bibus mettent en place toute une série de mesures et appellent les usagers et employeurs à mettre en pratique, autant que faire se peut, les principes suivants :

- Comme l'État le préconise, pour ceux qui le peuvent, **le télétravail est fortement encouragé** dans les semaines à venir pour limiter les risques sanitaires mais aussi pour éviter de saturer le réseau routier.
- Pour se déplacer, **il est recommandé d'éviter les heures de pointe** et d'étaler les heures de début et fin de travail en dehors des plages horaires 7h00-8h30 et 17h00-18h00. Un échange avec les employeurs principaux de l'agglomération sera engagé pour faciliter un étalement des horaires.
- Si possible, **l'usage du vélo et du déplacement piéton est encouragé.**

Pour accompagner ces nouvelles pratiques, Brest métropole déploie une grande diversité d'aménagements sur l'espace public :

- Pour sécuriser les entrées et sorties de toutes les écoles des communes de la métropole pour permettre la distanciation physique. Des emprises supplémentaires sur la chaussée ou le stationnement seront, si besoin, mobilisées par des barrières ou plots provisoires.
- Les commerçants de secteurs denses des centres-villes et des quartiers peuvent dès maintenant demander des aménagements temporaires auprès de la direction du développement économique de Brest métropole (02 98 33 50 50) pour permettre au flux piétons et aux queues de clientèle de cohabiter en respectant les distances. Ces aménagements pourront impacter le cas échéant, temporairement, la voirie ou le stationnement.
- Des voies cyclables seront aménagées pour faciliter la circulation des cyclistes de la métropole. Ces aménagements commenceront par les axes Léon Blum, Montaigne et Doumer qui seront opérationnels dès le 11 mai.

Ces aménagements pourront être maintenus, développés ou démontés s'ils n'apportent pas satisfaction ou s'ils génèrent de la congestion. D'autres voies sont actuellement à l'étude pour une mise en oeuvre possible avant la fin mai.

Pour Yohann Nédélec, vice-président de Brest métropole en charge des mobilités, « Notre priorité est de tout faire pour faciliter le transport des habitants de la métropole, tout en respectant strictement les contraintes de la crise sanitaire. Il est vital de retrouver dès le 11 mai une offre de transport satisfaisante, qui permette de répondre aux besoins de tous les citoyens, dans chaque quartier. Cela passera notamment par le développement du vélo et des modes de déplacements doux, et c'est pourquoi nous avons décidé de ce dispositif, qui se complète à l'offre de Bibus sur la location de vélos. »

## Bibus présente l'offre de transport qui sera déployée à compter du 11 mai et les mesures d'hygiène associées

Tous les efforts sont entrepris par Bibus pour proposer à ses clients ayant nécessité de se déplacer un réseau de transports attractif et sécurisé sur le plan sanitaire.

« Nous sommes conscients que le retour aux transports en commun peut être source d'inquiétudes pour nos clients. Aussi, nous mettons tout en œuvre pour que ce retour se fasse dans les meilleures conditions : fréquence de passage élevée des bus et rames, port du masque obligatoire, respect de la distanciation physique et médiation renforcée. » déclare Paul Gardey De Soos, directeur général de Bibus.

### Plus de 70% du trafic normal assuré

Résolument engagé pour assurer la sécurité de ses salariés et de ses clients, Bibus déploie à compter du lundi 11 mai un service de transports correspondant à **plus de 70% du trafic normal**, une offre de transport élevée pour répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs dans le respect de la distanciation physique.

L'amplitude horaire sera de 5h à 22h.

Pour connaître le détail des horaires de passage des bus et des rames, Bibus invite ses voyageurs à se rendre sur le site web [bibus.fr](http://bibus.fr) ou l'application mobile. Les horaires sont également disponibles aux arrêts : ils correspondent aux horaires habituels applicables sur la période "Vacances scolaires", jusque 22h.

### L'offre de transport en commun en détail

Le service sera assuré normalement sur les lignes de transport à la demande 20 à 27 ainsi que sur les lignes 41 à 45 pour la Base Navale.

L'offre des lignes entreprises 28 et 40 sera adaptée aux besoins des salariés des zones d'activité et des vols assurés par l'aéroport Brest Bretagne et les besoins des salariés des zones de Prat Pip et Saint-Thudon.

Des transports pour les publics scolaires seront mis en place au fur et à mesure en fonction des besoins.

La remise en service du téléphérique s'effectuera courant mai suite à l'opération annuelle de maintenance, avec une seule cabine.

Le service ACCEMO, dédié aux personnes à mobilité réduite, sera disponible aux conditions habituelles :

Du lundi au jeudi : de 7h00 à 20h00

Le vendredi et le samedi : de 7h00 à 22h

Le dimanche et les jours fériés : de 9h00 à 19h00

## Des vélos en location à partir de 10 euros / mois

Afin de permettre à chacun de se déplacer et faciliter la distanciation physique dans les transports, Bibus propose en complément la location de vélos traditionnels. Les tarifs sont disponibles sur le site [bibus.fr](http://bibus.fr), rubrique « Se déplacer ».

Pour en bénéficier, les clients intéressés peuvent contacter le service de réservation au 02 98 34 42 22 (disponible du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 17h). Cette mesure s'inscrit en cohérence avec la démarche de Brest métropole d'aménager des couloirs de vélos temporaires pour le 11 mai.

## Port du masque obligatoire, mesures d'hygiène strictes à bord et aux arrêts

Comme demandé par l'État, les clients devront porter un masque dans les transports en commun et un siège sur deux sera condamné. Les clients devront également rester vigilants quant à la distanciation physique à bord des véhicules, ainsi qu'aux arrêts de bus et aux stations tramway et téléphérique.

Afin d'aider au respect de ces mesures, Bibus va faire appel à des services de médiation à bord des bus, des rames et aux arrêts.

Concernant la vente de titres de transport à bord, elle reste suspendue afin d'éviter au maximum les contacts. **L'achat de titres reste disponible :**

- Dans les distributeurs aux arrêts de tramway ;
- Sur la boutique en ligne ;
- Dans les points relais ;
- A la boutique Bibus.

En complément, les clients pourront bénéficier, à compter du 11 mai, d'une solution d'achat de titres de transport via une application mobile, qui fera l'objet d'une communication ultérieure.

**Le processus de désinfection des rames et bus est renforcé** grâce à la technique de nébulisation. Elle consiste à répandre en nuage des produits homologués EN 14476 contenant des principes actifs éradiquant les virus. L'opération se déroule véhicule fermé pendant 5 à 10 min.

Sous réserve des livraisons effectives des fournisseurs, tous les véhicules seront équipés de gel hydroalcoolique pour les clients à compter du 11 mai.

Enfin, la montée par la porte du milieu ou la porte arrière restera la norme dans un premier temps.

## Réouverture de la boutique, un service client sur le pont

La boutique Bibus, 33 boulevard Clemenceau, rouvrira ses portes le 11 mai. Des mesures d'hygiène strictes seront mises en place afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions sanitaires : port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique, maximum cinq clients acceptés dans la boutique en même temps, gestion de la file d'attente à l'extérieur, nettoyage renforcé par un passage du service ménage le midi (fermeture de la boutique pendant 30 minutes).

Bibus demande aux voyageurs de privilégier le paiement par carte bleue afin d'éviter les contacts ou de faire l'appoint en cas de paiement en monnaie. En cas de question, les voyageurs du réseau Bibus peuvent également contacter un conseiller mobilité :

- via Facebook Messenger ;
- en message privé sur Twitter ;
- par mail à [contact@bibus.fr](mailto:contact@bibus.fr) ;
- au 02 98 80 30 30 (disponible du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 17h).

Dans cette période extrêmement particulière, la direction de Bibus souhaite rappeler tout son engagement pour permettre à ses clients de se déplacer en toute sécurité. Elle remercie par avance ses voyageurs pour les efforts qui seront réalisés pour respecter les mesures barrières sur le réseau.

« Je souhaite souligner l'investissement de tous les salariés de Bibus, du CSSCT et de nos partenaires et fournisseurs pour préparer ce déconfinement. Je les remercie de déployer tant d'énergie dans des délais très courts afin que le retour aux transports en commun se déroule du mieux possible pour nos clients. » déclare Paul Gardey De Soos, Directeur général de Bibus.

**Contact presse - Bibus**  
Géraldine TALEC  
Directrice Marketing  
M : 06 37 53 00 16  
Mail : [geraldine.talec@ratpdev.com](mailto:geraldine.talec@ratpdev.com)

**Contact presse - Brest métropole**  
Laurent Bonnaterre  
Responsable de l'Unité Relations Presse  
06 47 22 70 56  
[laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr](mailto:laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr)